

Rôle et situation sociale de l'artiste

Un débat entre Caderé, Michel Claura, Gérard Fromanger et Peter Klasen à propos d'un contrat dont chacun des participants a relevé l'ambiguïté, parce qu'il considère la création artistique sous le seul aspect du produit et qu'il entérine finalement la position particulière et d'une certaine manière privilégiée de l'artiste.

arTitudes. — Une conférence de Seth Siegelaub, le 4 novembre à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, et la présentation le même jour par Yvon Lambert du « Contrat pour la préservation des droits de l'artiste sur toute œuvre cédée », établi par Bob Projanski, ont créé une actualité autour de ce document. Vous avez lu le contrat. Nous allons l'analyser ensemble et essayer de définir s'il répond à un besoin et s'il est applicable dans la situation actuelle. Par le questionnaire qui vous a été communiqué, vous savez que nous allons parallèlement tenter de faire porter le débat sur le rôle et la situation de l'artiste dans la société.

Gérard Fromanger. — Je pense que j'ai été invité à ce débat à cause de l'actualité d'une exposition de moi qui a lieu en ce moment. Prendre l'actualité d'un individu comme base pour une discussion d'un aspect aussi général, grave et important que celui-ci me paraît critiquable en cela qu'on donne la parole à des artistes en tant qu'individu et pas en tant que représentant d'un groupe d'artistes qui auraient réfléchi aux problèmes posés. De ce fait, je ne me sens pas capable de répondre d'une façon responsable, importante et intelligente pour l'ensemble de mes camarades artistes ou pour un certain nombre d'entre eux à des questions aussi générales qui les concernent autant que moi. Pour cette raison, je vais rester jusqu'à la fin de ce débat et écouter ce qui se dira mais je ne prendrai pas la parole après cette déclaration. En revanche, je demande la possibilité de disposer dans le prochain numéro d'une certaine place dans laquelle cet ensemble d'artistes, après avoir longuement réfléchi, se prononceront au moins au nom d'une certaine masse d'artistes. Si le débat avait été basé sur des questions personnelles, je n'aurais demandé qu'à expliquer mon travail et à en parler longuement avec grand plaisir.

« Les critiques qu'on peut faire au niveau du contrat seront peut-être politiques, mais elles seront politiques au niveau du produit. »

arTitudes. — Il est écrit dans le premier numéro d'*arTitudes* que la revue publiera en fonction de leur seul intérêt les textes qu'elle recevra. Il ne vous reste donc qu'à vous mettre au travail en tenant compte toutefois des impératifs matériels de cette revue. D'autre part, chacun de vous a, bien sûr, été invité en tant qu'individu mais d'abord parce qu'il représente une attitude de pensée différente de celle des autres participants à ce débat.

Peter Klasen. — Quoi que tu viennes de dire, je pense que tu peux participer à ce débat non en tant qu'individu mais en tant qu'artiste. Là, tu as quand même des opinions que tu

peux nous expliquer aujourd'hui, même si tu reviens sur certains points après avoir discuté avec tes amis. Il serait intéressant que tu participes en tant que représentant d'une certaine tendance de la peinture. Tu aurais tort de t'y refuser.

G.F. — Le but de ce débat, c'est d'améliorer la situation de l'artiste, non d'en parler.

P.K. — Il faut d'abord en parler. L'améliorer, ce serait déjà une autre étape. Tu vois, je ne suis pas tout à fait d'accord avec ta demande, car il faut quand même avancer dans le débat. Il y aura toujours des exclus (les artistes de Montmartre, par exemple, ou ceux de la province qui, eux aussi, ont le droit d'être représentés). Il y a ici quatre individualités qui sont plus ou moins dans le monde de l'art et qui finalement en sont les victimes, y participent ou en profitent. Il faut situer le débat à ce niveau, sinon il faudrait faire une assemblée générale. Il faut revenir à un débat d'individus qui parlent librement sans être engagés totalement et définitivement.

Michel Claura. — Fromanger a dit que s'il s'agissait de le faire parler sur son produit il était d'accord. Il me semble que les quelques questions couchées sur le papier par Pluchart et sur lesquelles nous serions censés parler ce soir ne sont qu'une manière dérobée (je ne dis pas cela d'une façon critique) de parler du produit, car il n'y a pas d'artiste en dehors de son produit. Alors peut-être pourrions-nous tout simplement faire un débat qui apparaîtrait d'un type tout à fait classique et que chacun des artistes présents ici défende son produit. Ainsi, il montrera pour les gens qui savent lire, de façon assez claire, quelle est la position de l'artiste dans la société.

P.K. — Finalement, cela se recoupera avec les questions qui sont posées ici.

Caderé. — Je crois qu'il y a une confusion de base en ce qui concerne ce contrat. Quand Seth Siegelaub le présente chez Yvon Lambert, il fait ce que font aussi certains artistes conceptuels qui effectuent, par exemple, un travail sociologique sur l'art et le présentent en tant qu'œuvre. On peut discuter de ce contrat comme de l'œuvre de M. Seth Siegelaub. C'est un parti à prendre. Il y a un autre parti à prendre, qui est d'ordre purement sociologique, et alors je trouve que c'est complètement inutile que les peintres en discutent car il faudrait qu'il y ait des représentants de la société, définir ce qu'est la société, etc. Si on commence à discuter en ce sens, la question de l'art n'est plus posée.

P.K. — A ce moment-là, on laisse tout comme c'est, on ne réfléchit pas, on ne fait aucun pas en avant, on reste sur la situation actuelle qui, tout le monde le sait, est plutôt difficile. Non, il faut en débattre. Ce contrat-là existe, c'est une base de discussion.

M.C. — Dans les questions posées, il y a vraiment deux problèmes différents. Ils se rejoignent parce que les critiques qu'on peut faire sur le contrat seront peut-être politiques, mais elles seront politiques au niveau du produit et non au niveau de l'individu artiste. On peut peut-être relier les deux et poser les questions à chacun en tant qu'individu par

rapport à sa production et sa production elle-même par rapport aux questions. A partir du produit que chacun fait, il doit pouvoir dire pourquoi il est artiste et cela se relie forcément à la question de la fonction de l'artiste dans la société.

Ca. — Je crois qu'on ne peut parler qu'à partir de notre travail.

M.C. — Oui, mais autant l'avouer !

arTitudes. — Claura a très bien défini la chose : il faut que chacun parte de son produit.

M.C. — Il y a peut-être une question encore plus simple : puisqu'il est prévu de parler du contrat de Siegelaub, est-ce que les trois artistes présents ici pourraient dire s'ils ont l'intention de l'utiliser ?

G.F. — Moi, oui.

« Tous les collectionneurs m'ont dit qu'ils ne voulaient pas être pénalisés s'ils revendaient une œuvre. »

P.K. — J'ai fait hier soir une enquête auprès de quelques collectionneurs. Tous m'ont dit qu'ils refuseraient de signer ce contrat et ils m'ont donné leurs arguments. Le premier est pour des raisons de tranquillité personnelle. Ensuite, ils disent : « Lorsque nous achetons à un jeune artiste, nous prenons certains risques et, par nos achats fréquents, nous l'aident à obtenir une certaine cote. Alors, pourquoi serions-nous pénalisés si nous revendons une œuvre, puisque la cote s'est établie à partir de nos premiers achats ? » En revanche, si tous les artistes se mettent d'accord pour imposer le contrat, alors, oui, il sera possible de l'utiliser.

G.F. — Tout fonctionne dans la combine parce que les artistes le veulent bien.

Ca. — L'erreur de base, c'est de considérer les artistes comme les plombiers. Les artistes ne sont pas une classe sociale, une catégorie sociale. Chacun doit voir les possibilités de son propre travail. On ne peut pas créer un syndicat de tous les artistes.

M.C. — Pour que le contrat ait à un moment quelconque une efficacité quelconque, il faudrait déjà que les artistes se considèrent comme constituant une classe sociale.

Ca. — Oui, il faudrait qu'ils se considèrent comme les plombiers.

M.C. — Lorsqu'on veut qu'une telle classe sociale, syndicat ou quoi que ce soit, se constitue, on (je ne veux pas dire : moi) en revient au problème du produit, car il ne faut pas oublier que chaque artiste a avant tout son produit en tête, en dehors de tout problème de classe.

C'est la raison pour laquelle il n'y a aucune solidarité de classe ou alors elle existe à l'occasion, par exemple, d'un décrochage de toiles à l'A.r.c. ou lorsqu'il s'agit de se liguer contre un seul artiste. Si je peux donner mon opinion personnelle, je crois que la classe sociale artiste, je n'en ai rien à foutre. Ce qui m'intéresse, par contre, c'est de savoir ce que certaines personnes sont consciemment capables de produire. En dehors de ça, le contrat garde son intérêt — puisqu'on parle du contrat — dans la mesure où il ennuie tout le

ÉCRITURE